

3^e COMMISSION d'Initiative parlementaire.

(Nommée le 12 mars 1910.)

MM.

1 ^{er} BUREAU	{	CASTILLARD. PONTEILLE.
2 ^e BUREAU	{	Édouard VILAR. MAQUENNEHEN.
3 ^e BUREAU	{	Jules BRISSON. OUVRIER.
4 ^e BUREAU	{	FAISANS. Honoré SAUVAN.
5 ^e BUREAU	{	MAZIERE. FORTIER.
6 ^e BUREAU	{	MAGNIEN. Guillaume POULLE.
7 ^e BUREAU	{	Aleide DUSOLIER. <i>Président</i> LEMARIÉ.
8 ^e BUREAU	{	LE COUR GRANDMAISON. VAGNAT.
9 ^e BUREAU	{	BASIRE. Louis MARTIN. <i>Secrétaire</i>



Small handwritten mark or scribble.

Small handwritten mark or scribble.

Small handwritten mark or scribble.

2

Séance du 14 Mars 1910
Sous-Président,
M. Adolphe Durand
Secrétaire M. Louis Martin
Le Président
A. Dupuis

Le Secrétaire
Louis Martin

Séance du 28 Mars
La commission prend en considération la proposition
de M. Louis Martin sur l'application de l'article 108 de
la loi sur les législateurs et maintient les noms pour la
fonction, et nomme M. Louis Martin rapporteur

Le Président

Durand

Le Secrétaire

Louis Martin

Séance du 28 mars 1911.

La commission adopte les rapports de M. Louis
Martin sur les propositions de loi relatives: 1^o à la
vaccination et à la vaccination des enfants; 2^o
à des modifications relatives à l'application de la loi
sur le bien de famille insaisissable; 3^o à la con-
cession de terres aux émigrés maritimes et à la
réorganisation de l'armée coloniale en vue de la con-
struction de bases de famille insaisissables.

rappart, concluant à la prise en considération, et en
entendu après discussion générale, l'autre en adoptant le projet
de considération, il sera tenu compte de certaines des
formules sur le point

de l'incident
A. Dupont

de l'incident
Louis Martin